

MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE

Acteur de la cohésion des territoires



L'essentiel & plus encore

L A M S A

un service public au cœur
des territoires



2^e régime de protection sociale
en France et opérateur social de référence
sur les territoires ruraux



5,6 millions de personnes
affiliées soit l'ensemble de la population agricole et
des ayants droits dont la couverture sociale est assurée
avec 26,8 milliards d'euros de prestations versées



16 982 élus, délégués cantonaux
bénévoles répartis sur l'ensemble des territoires
qui participent à la préservation d'un maillage unique
couvrant l'ensemble du territoire national



16 000 salariés et 9 000 collaborateurs
sur l'offre de services à la personne engagés
pour répondre aux attentes des populations rurales



240 associations de l'offre de services
en matière d'économie sociale et solidaire



1 475 points de contact
implantés sur l'ensemble du territoire

Notre guichet unique : une vision globale et plus humaine de la protection sociale

Le guichet unique de la MSA apporte **une vision globale des situations** et favorise **une approche plus humaine** en cas de difficultés.

Le guichet unique simplifie les démarches administratives des ressortissants :

- La MSA est leur interlocuteur unique via la gestion de l'ensemble des branches de la sécurité sociale (retraite, maladie, ATMP, famille, recouvrement). Elle prend également en charge l'action sociale, la médecine du travail et la prévention des risques professionnels ;
- La MSA accompagne ses ressortissants tout au long de la vie et dans toutes les situations grâce à des actions innovantes et variées sur l'ensemble de son champ de compétences.

Un service public de proximité pour agir au plus près des besoins locaux

La proximité reste une préoccupation forte de la MSA, qui a fait **le choix de maintenir une présence de ses services localement**. Ainsi, elle a signé une convention de partenariat avec le ministère de la Cohésion des territoires en février 2020, pour soutenir les ambitions de l'agenda rural.

La MSA est par ailleurs le seul régime de sécurité sociale à être capable de **compléter les prestations de base par des services pour couvrir l'intégralité des besoins** de ses ressortissants et des populations rurales, notamment via :

- Une implication auprès du réseau des France Services en tant qu'opérateur socle ;
- Des services de téléassistance aux personnes âgées et travailleurs isolés pour favoriser le maintien à domicile en toute sécurité ;
- Des actions de prévention tout au long de la vie (100 premiers jours de la vie, enfants, jeunes, 25/65 ans, Bien vieillir, Association de Santé d'Éducation et de Prévention sur les Territoires (ASEPT)) ;
- Un appui à la construction de maisons de santé et de communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) ;
- La mise en place d'initiatives sociales, solidaires et volontaires pour lutter contre l'isolement et l'exclusion des personnes âgées avec les Maisons d'Accueil et de Résidence Pour l'Autonomie (MARPA) ;
- Une offre de services composée de 240 associations.

Un accompagnement social au cœur des territoires

La MSA contribue au développement social sur les territoires. Au-delà de sa mission de service public, elle met également en œuvre depuis des nombreuses années :

- Des dispositifs visant à prévenir le mal-être agricole via un accompagnement social individuel ou collectif, dont la mise en place d'un numéro d'appel « Agri' Ecoute » accessible 24h/24 et 7j/7 pour les agriculteurs en situation de détresse ;
- La mise en place de modules d'accompagnement des familles en difficulté : vacances, structures d'accueil pour les jeunes enfants ;
- L'accompagnement des actifs via des dispositifs d'aide au rpit et des ateliers de l'inclusion ;
- Des initiatives d'insertion par l'activité économique (IAE) et la création d'un réseau dédié, Laser emploi, permettant le maintien en emploi des personnes éloignées par un accident, une maladie ou un handicap.



Le mutualisme fait de la MSA une institution moderne

Le mutualisme repose sur les valeurs de solidarité et de responsabilité, et sur un fonctionnement démocratique. Il place l'individu au centre de ses préoccupations.

«

Ces valeurs portent l'action de la MSA : elle accompagne ses adhérents dans leur parcours de vie, tout en les rendant acteurs de leur santé et de leur protection sociale.

»

Les 16 982 délégués cantonaux bénévoles sont **essentiels à la gestion du régime**. Élus tous les cinq ans, ils sont **accessibles et à l'écoute des ressortissants**. Issus des trois composantes de la profession agricole (exploitants, salariés et employeurs, actifs ou retraités) ils assurent le **maillage des territoires et connaissent les réalités d'un monde agricole et rural** dont ils partagent le quotidien.

Ils jouent ainsi un rôle de relais entre la population rurale et la MSA. Ils contribuent notamment à maintenir un régime de protection sociale adapté aux attentes et préoccupations des populations rurales.

La MSA : un modèle d'avenir pour la protection sociale en France

La MSA est originale, innovante, et agile.

Elle propose une approche unique, entre proximité physique et offre de services pour assurer la « *protection sociale du dernier kilomètre* ».

La MSA est le seul régime de protection sociale à élire ses délégués qui jouent un rôle majeur de sentinelle sur les territoires ruraux.

C'est grâce à son guichet unique, à ses réseaux et à sa connaissance fine des territoires que **la MSA est en mesure de proposer des services innovants, adaptés aux différentes problématiques des populations vivant en milieu rural**. L'expertise MSA est un atout sur lequel les pouvoirs publics peuvent s'appuyer.

NOTRE AMBITION

Devenir un acteur essentiel de la cohésion des territoires

La MSA, consciente des attentes de services de proximité des populations sur les territoires ruraux, porte l'ambition de renforcer son réseau d'agences et de points de contact permettant l'accès aux services d'accompagnement administratif, social et médical.

La MSA veut couvrir 100% des territoires ruraux par une offre d'accès aux services publics plus dense :

- **2 500 points contact** sur l'ensemble du territoire contre 1 475 aujourd'hui ;
- **200 structures France Services** pilotées par la MSA et implantées dans les zones rurales ;
- **16 982 délégués déployés** sur l'ensemble du territoire, dont les plus reculés.

Le guichet unique et l'accueil multi-services de la MSA doivent bénéficier à l'ensemble des populations installées sur les territoires ruraux.



Le moment est venu de renforcer la cohésion sociale et territoriale avec le concours plein et entier de la MSA.



La MSA pourra être un acteur essentiel de la politique de la cohésion territoriale, grâce au soutien renforcé de l'Etat et des moyens qui lui seront alloués.

L'ensemble des équipes de la MSA (salariés, délégués et bénévoles) compte sur cet appui pour assurer un accueil et un accompagnement à dimension humaine et ainsi consolider sa mission d'animation et de création du lien social, indispensable pour lutter contre la fracture numérique.